

Le Kite en Alsace en 2007

L'année 2007 a été marquée par une pérennisation de l'activité, qui faisait suite à une très forte progression des licenciés en 2006 en Alsace.

2007 a été une année sans neige, qui est tout de même le plus fort vecteur de développement dans l'est.

Année également, des premiers championnats de France de snowkite, qui ont bien sur été annulés par manque de neige et une météo assez défavorable, mais année de transition et de développement. L'Alsace du kite, c'est 3 secteurs d'activité, l'eau, la terre et la neige, c'est 2 clubs, Elsaskiting dans le Bas Rhin et le Kite Est Club dans le Haut Rhin avec un 1/3 de membres issus du territoire de Belfort.

Mais le kite a aussi une activité croissante au niveau des clubs de vol libre, (Thur Vol Libre, Ribamb'ailles, Markstein Airways, le CAF de Colmar.....)

Le kite en Alsace ce sont aujourd'hui 71 licenciés kite, et une cinquantaine d'option kite sur les licences volantes dans les clubs de parapente. En marge à ce développement régional, il y a également une dizaine de pratiquants dans le nord de l'Alsace, qui prennent leurs licences dans d'autres clubs de France lors de compétitions, et une grande partie encore de pratiquants sauvages. Grace à ce développement, d'autres clubs se créent dans les départements Lorrains, et la dynamique de l'Est ne fait que grandir.

Aujourd'hui, les clubs sont en passent de s'investir dans les instances régionales du vol libre alsacien et participent au fonctionnement fédéral.

La grosse difficulté et le frein à l'activité, reste les sites de pratique.

Dans le Haut Rhin un conventionnement oral avec le syndicat de gestion de l'Aéroparc de Fontaine du territoire de Belfort a été mis en place en 2007 pour la pratique terrestre et le terrain a vu un aménagement du site pour faciliter la pratique du kite.

Le conventionnement du Markstein en pratique neige suit son cours, et renforce les liens entre la famille du vol libre et les élus, les commerçants et les gestionnaires de la station. La conviviale de snowkite organisé par le Kite Est Club a tout de même eu lieu en rassemblant plus d'une centaine de pratiquants,

Nos amis vosgiens sont en passe de conventionner le Kastelberg dont une partie est sur le 68.

En eau, bien sur les sites sont inexistants, quoique certains pratiquent sur le plan d'eau d'Aspach, ou ils sont à peine tolérés.

Une pratique illégale est bien sur toujours présente sur le site du Fronholtz, en terrestre ou un projet reste toujours d'actualité pour les riders, pouvoir bénéficier de l'usage d'une partie de ce terrain militaire. Des tractations sont toujours en cours avec l'armée, par le biais de nos députés et fera l'objet d'une action en 2008.

Dans le Bas Rhin, un accord tacite avec le club de para moteur à Brumath, donne aux locaux la possibilité de pratique terrestre aux alentours de Strasbourg. Il y a également un site autour de Bischwiller ou sévissent nos amis du Hackkite (cellule indépendante, mais très active dans le kite régional). En eau également, un grand projet départemental s'inscrit autour du plan d'eau de Plobsheim, ou le kite est dors et déjà présent et essaiera d'avoir sa place. (Mais ce site n'est pas sécurisé)

D'autres sites de pratiques utilisés régulièrement par les locaux sont: le site de Chamblay en terrestre près de Metz, ou la famille du vol libre va essayer d'intégrer le kite dans le projet de restructuration du site, les lacs du Der, de la Forêt d'Orient et de la Madine en eau.

De nombreux déplacements permettent également à nos riders d'aller en Allemagne, Le Feldberg pour la neige, Munsterappel pour le terrestre.

Mais c'est surtout lors de nombreux déplacements que les riders alsaciens peuvent s'exprimer en eau, en terre ou en neige. Cela renforce les liens entre les clubs et nous mettent parmi les grands migrants du kite dans l'hexagone. (Port Saint Louis, Beauduc, Le Touquet, Berck, Le Lautaret sont les destinations phares des alsaciens.)

Il est à déplorer, qu'aucune structure dans aucun des deux départements ne permettent d'accueillir notre sport, dans le but d'une pratique sécurisée terrestre ou en eau,
Il est aussi à déplorer que le kite, sport à risque de pleine nature, soit aussi facile d'accès par le grand public et ne puisse bénéficier de structures adaptées dans notre région.

Les clubs sont aujourd'hui plus que tout très sensible à l'aspect sécuritaire et d'encadrement de la pratique. Les nombreux accidents de novices nous portent à croire que la démarche auprès des autorités régionales est une priorité, et que toutes les forces vives du vol libre devraient s'investir dans cette démarche.

C'est également grâce au kite alsacien que la politique fédérale s'inverse, la main mise des professionnels de l'activité (essentiellement sur l'eau), mis en place par le bureau fédéral à l'époque de l'intégration du kite dans la fédération, freinait le développement associatif. Un lobbying des professionnels empêchait toute formation fédérale, et n'avait aucune envie que les clubs prennent leur place réelle au sein de la fédération.

Cette année, grâce à la pression des alsaciens, qui n'avait aucune école de disponible à plus de 600 km à la ronde et des élus associatif kite (région parisienne et du Sud Est) ont réussi à mettre en place une formation de leader club dont la ligue d'alsace de vol libre sera le premier organisateur. Pas moins de 12 candidats représentant 5 clubs suivent actuellement cette formation. Une réelle demande a pu naître au niveau des clubs en France, grâce à cette action, et ce ne sont pas moins de 5 formations qui débiteront en 2008 en France,

Grace également à la dynamique régionale, et l'aide financière du CDVL 68 et 67, une école de snowkite s'est ouverte sur le site du Markstein.

Un alsacien a ouvert une école à Biscarosse, 2 autres ont eu leur BPJEPS cette année. Mais les conditions météorologiques de nos régions, font qu'ils s'expatrient, alors que nous aurions besoin de structures d'enseignement en Alsace.

En résumé, de grandes perspectives, mais qui nécessite aujourd'hui un investissement plus grand des clubs et du monde du vol libre en général, vers les élus, et les autorités de tutelles.

Les axes prioritaires seront pour 2008, bien sur la formation et le développement, mais surtout des sites de pratique pérennes et sécurisés, qui pourront accueillir tous les pratiquants, leur permettre de rejoindre nos clubs, d'avoir accès aux licences et aux assurances, afin qu'ils puissent pratiquer leur sport dans un environnement sécurisé et respectueux des propriétaires et des communes.

Rémy Kauffmann
Commission Kite Alsace